

CAP CHARPENTIER BOIS

Formation
éligible au
CPF



Bâtiment

Objectifs

Maîtriser l'ensemble des techniques et savoir-faire de base pour exercer le métier de charpentier et obtenir la qualification d'ouvrier professionnel.

Contenus

Domaines professionnels : Notions élémentaires : Aptitudes et compétences de base – La charpente assemblée pour comble à un ou deux versants – Les ossatures horizontales (solivages, platelages, terrasses) – Les ossatures verticales (Pans de bois, poteaux-poutres, revêtements extérieurs) – La charpente assemblée pour comble à plusieurs versants, droits ou biais – Les ouvertures de toit -lucarnes, outeaux, fenêtres de toit – La charpente industrielle – L'escalier droit – Santé et sécurité – Certifications complémentaires : Recommandation 408 montage/démontage et utilisation d'un échafaudage de pied /CACES – Sensibilisation au développement durable – Connaissance de l'entreprise : salarié et/ou entrepreneur
Domaines généraux : – Mathématiques – Sciences physiques – Français – Histoire – Géographie – Culture numérique professionnelle

Pré-requis

Savoir parler et écrire en français.

Public concerné

Validation

Diplôme Éducation Nationale niveau 3 : CAP. Accessible aussi par le biais de la VAE.

code RNCP ou RS

RNCP 35113.

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse - 01-12-2020.

Débouchés et poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac professionnel ou en brevet professionnel (BP).